



La Bouëxière Flash

Mairie de La Bouëxière

Tél. : 02.99.62.62.95

Site internet : www.mairie-labouexiere.fr

E-mail : marie-annick.regnault@mairie-labouexiere.fr

LA MUNICIPALITE EN DIRECT

Prochains conseils : Deux conseils municipaux sont programmés : le 29 juin, à 19 h, pour le vote d'un texte commun à toutes les communes du Pays de Liffré sur la réforme des collectivités territoriales, et l'éventuelle adhésion à Rennes métropole. Un autre conseil aura lieu le 6 juillet à 20h30, avec, en introduction, la présentation de l'agenda 21 en réflexion à la Communauté de communes.

Le conseil municipal des enfants aura lieu le 29 juin, à 17h30, à la mairie. Le prochain conseil communautaire se réunira à La Bouëxière (mairie), le 1^{er} juillet, à 20 h 30.

Avis d'enquête publique sur la révision simplifiée et la modification du PLU. Du 12 juillet au 13 août, les personnes pourront consigner leurs observations sur le registre disponible à l'accueil de la mairie.

Le commissaire enquêteur recevra pendant 3 jours à la mairie : lundi 12 juillet de 14h à 17h30, lundi 9 août de 14h à 17h30 et le vendredi 13 août de 14h à 17h.

Réunion publique PLU : mercredi 7 juillet, à 18h30, salle polyvalente A. Blot.

MODIFICATIF

Réunion de quartier : La prochaine réunion de quartier aura lieu samedi 26 juin pour le secteur ouest de la commune, villages autour de la D27, du Châtaignier au Drugeon, et de la D100 de la Débinerie au Haut-Villory. M. le Maire et les élus seront présents **à 10 heures**, allée des Tansots à la Débinerie.

Aménagement du site de Chevré : Vendredi 25 juin, M. le Maire et les élus rencontrent l'architecte des bâtiments de France pour l'aménagement touristique du site.

Voirie : Le programme de rénovation des routes annoncé dans le précédent Flash s'achèvera lundi 28 juin avec les villages de La Féranderie et du Châtaignier.

Conseil municipal des enfants : sortie environnement à Chevré. Les enfants qui seront accompagnés de leurs parents seront autorisés à participer avec les membres du CME (Conseil Municipal des Enfants) à la collecte des déchets autour de l'étang de Chevré lors de la sortie environnement le 5 juillet, 9 h.

Syndicat Départemental d'Energie 35 : Mercredi 23 juin, les membres du Syndicat ont élu un nouveau bureau. Président : M. Daniel Prévost (maire de Bazouges-la-Pérouse), 1^{er} Vice-Président : M. Didier Nouyou (Bourbarré), 2^e Vice-Président : M. Christophe Martins

Bulletin bi-mensuel d'information N°510 du 25 juin au 8 juillet 2010

(Iffendic), 3^e Vice-Président M. Jean Mainguené (Saint-Coulomb), 4^e Vice-Président M. Gérard Roulleaux (Saint-Germain-sur-Ille), 5^e Vice-Président M. Marc Hervé (Rennes), 6^e Vice-Président M. Jean-Claude Beline (Châteaugiron). 14 membres ont été élus.

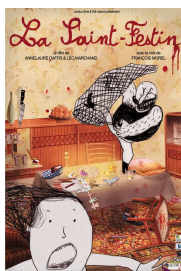
Commissions : Une commission extra-municipale Urbanisme a eu lieu lundi 21 juin (règlement de la ZAC Bellevue) ; une commission extra-municipale Communication se déroulera mardi 29 juin afin de définir les grandes lignes de l'appel d'offres qui sera lancé en septembre pour la refonte du bulletin municipal.

Astreintes du Maire et des adjoints en cas d'urgence : Du lundi 17h au lundi 17h en dehors des heures d'ouverture de la mairie : **Portable n° 06 12 57 98 94**

FLASH - NOUVEAU DELAI

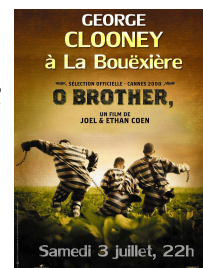
Merci de nous transmettre désormais vos articles au plus tard le lundi soir qui précède la parution du Flash.

Evènements



CINEMA EN PLEIN AIR

Samedi 3 juillet



A partir de 20h : pique-nique (à apporter) et stands gratuits pour les enfants (organisés par l'Escapade)

A partir de 22 h : La Saint-Festin (court-métrage enfants)
O'Brother (familial)

Venez nombreux à cet événement convivial. N'oubliez pas votre pique-nique, vos pliants et couvertures !

FÊTE NATIONALE

La fête nationale aura lieu **mardi 13 juillet** en présence de majorettes et de la fanfare de Martigné-Ferchaud.

21 h : Aubade à la maison de retraite

21h30 : Montée des couleurs à la mairie

21h50 : Pose d'une gerbe au cimetière

22h30 : Distribution de lampions à Maisonneuve

22h45 : Départ défilé à partir de Maisonneuve

23h30 : Feu d'artifice

Minuit : Bal animé par Star's music

Associations

COMITE DES FÊTES

Braderie dimanche 18 juillet Centre bourg, de 9h à 19h

Inscriptions pour les particuliers :

Samedi 26 juin, de 9h à 12h, salle Maisonneuve
Samedis 3 et 10 juillet, salle communale, de 9h à 12h.
Tél : 06 84 50 34 42

Tarifs : 5 € le mètre pour les professionnels et 3 € les deux mètres pour les particuliers.

Dans le cadre de la grande braderie, l'association Art&Co organise, comme l'année dernière, un village des artisans, commerçants et sociétés de services. Venez nombreux visiter ce village sur le « parking Maisonneuve ».

PASSAGE A L'ACTE

Mercredi 30 juin, à 14h30 Maison de retraite, entrée gratuite

Représentation par les enfants de la troupe Passage à l'acte.

FAMILLES RURALES (SECTION PISCINE)

Cours de perfectionnement le vendredi de 20h à 21h, piscine de Cesson. Quelques places pourront être disponibles pour la rentrée de septembre (à partir de 14 ans). Inscription au plus vite. Renseignement Y. Guillois, tél : 02 99 04 41 71. Reprise des cours le vendredi 17 septembre.

LES P'TITS CASTORS

A ne pas manquer ! Nous invitons parents, assistantes maternelles, familles, curieux, amateurs d'arts, à découvrir les œuvres de nos artistes, jeunes et moins jeunes. N'hésitez pas : cette exposition a lieu le 26 juin, à la maison de retraite Saint-Jean, dans la salle de réception de 10h à 12h. Seront présentées les réalisations de cette année, commentées par les auteurs eux-mêmes et illustrées par des photos de ces rencontres entre les enfants des P'tits Castors et les résidents. Le tout dans une ambiance conviviale.

DOUDOU ET COMPAGNIE

Votre assistante maternelle ne peut accueillir votre enfant demain, et vous ne savez pas à qui le confier ? Soyez tranquille : la halte-garderie Doudou et Cie est là pour vous dépanner ! Pour 1,10 € de l'heure, sans adhésion et sans permanence à assurer, vous pouvez, en cas d'urgence ou de difficulté majeure, déposer votre enfant âgé de 4 mois à 6 ans. Ne l'oubliez pas !

- Lundi et jeudi : de 9h à 12h

- Mardi et vendredi : de 9h à 18h

20, rue Jean-Marie Pavy, La Bouëxière. Tél : 02 99 04 46 77.

Divers

INTERCOMMUNALITE

Les lignes de La Coccinelle, mises en place par la Communauté de communes du Pays de Liffré, démarrent dès le 1er juillet. Une information détaillant les lignes (horaires, destinations et tarifs) a été distribuée dans toutes les boîtes à lettres. Renseignements et réservation au 07 86 00 62 10, www.pays-liffre.fr. Les lignes de La Coccinelle fonctionneront pour le cinéma en plein air, à La Bouëxière, le 3 juillet.

OFFICE DES SPORTS DU PAYS DE LIFFRE

L'équipe d'animation de l'Office des Sports du Pays de Liffré propose des activités pour les jeunes âgés de 8 à 11 ans, et de 12 à 25 ans, des camps de voile à Feins.

Tarif du camp : 105 € la semaine.

Renseignements et inscriptions : 13, rue de La Forge, 35250 Saint-Sulpice-la-Forêt. Tél. 02 99 45 12 40 (Laurent Jegou ou Clémence L'Hostis).

PLAN CANICULE

Sur indication de la Préfecture de Région et la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales, la municipalité recense les personnes âgées (à partir de 65 ans) fragilisées ou isolées. Toutes ces personnes résidant à leur domicile sont invitées à s'inscrire en mairie.

CIAS

• La prochaine permanence aura lieu le jeudi 1er juillet de 14h à 16h à la salle communale. Une conseillère répondra à vos questions concernant les services d'aide et d'accompagnement à domicile (les tarifs...) et les animations (inscriptions).

• Atelier mémoire : lundi 28 juin, à 14h30, salle Corbière.

HORAIRES - LA POSTE

Grâce à la mobilisation de la municipalité et à la pétition initiée par le Collectif Citoyen, La Poste maintient son amplitude d'ouverture. Attention les horaires changent à partir du lundi 5 juillet.

• Lundi : Fermé

• Du mardi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30

• Samedi : de 9h à 12h

PERMANENCE SECURITE SOCIALE

Il n'y aura pas de permanence à la mairie du 2 juillet au 24 août 2010 inclus. Réouverture le 31 août 2010.

ARCHITECTE-CONSEILLER

La prochaine permanence aura lieu le mercredi 21 juillet à partir de 14h30. Prendre rendez-vous à la mairie au 02 99 62 62 95.

Destruction des chardons : Sur l'ensemble du territoire du département, les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent. La destruction doit être terminée au plus tard avant la floraison, selon un arrêté de la Direction de l'agriculture et de la forêt consultable en mairie ou sur le site internet <http://www.bretagne.pref.gouv.fr>

Interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires à proximité de l'eau : Aucune application de produit phytosanitaire ne doit être réalisée à proximité des fosses, canaux, cours d'eau et points d'eau, selon un arrêté préfectoral consultable en mairie ou sur le site internet <http://www.bretagne.pref.gouv.fr>

BALAYAGE DU BOURG

Il sera effectué le mercredi 7 juillet entre 7h et 12h. Vous êtes invités à ranger vos voitures la veille afin de faciliter son passage.

Les services de garde : Médecin appeler le centre « 15 » qui vous donnera le nom du médecin de garde; Pharmacie : 3237; Infirmières: 02 99 62 69 01.